

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS ANDELLE**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf février à 18h30 à Charleval, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ROMET, en séance publique.

Nombre de délégués	<u>Etaient présents :</u>	
En exercice : 48	Amfreville les Champs	M. Cordier,
	Bacqueville	M. Collette,
	Beauficel-en-Lyons	M. Pillet,
	Bosquentin	Mme Fouquet,
Présents : 37	Bourg Beaudouin	M. Halot,
Votants : 46	Charleval	Mme Héquet,
	Douville/Andelle	
	Fleury-la-Forêt	M. Godebout,
	Fleury sur Andelle	Mme Damois, M. Vieillard.R,
	Flipou	M. Cousin,
	Houville-en-Vexin	M. Lebreton,
	Le Tronquay	
Date de convocation :	Les Hogues	Mme Bachelet,
Le : 23 février 2024	Letteguives	Mme Grégoire,
	Lilly	Mme Lancien,
	Lisors	M. Herbin,
	Lorleau	
	Lyons-la-Forêt	M. Baldari,
	Ménesqueville	M. Cahagne,
	Perriers/Andelle	Mme Dupart, MM. Defrance, Duval, Mutel,
	Perruel	M. Quéné,
	Pont Saint Pierre	Mme Lavigne, M. Hébert,
	Radepont	M. Minier,
	Renneville	
	Romilly/Andelle	Mmes Simon, Le Tourneur, Jullien, MM. Chivot, Romet, Dulondel,
	Rosay-sur-Lieure	M. Béharel,
	Touffreville	Mme Malhaire,
	Val d'Orger	MM. Blavette, Bonneau,
	Vandrimare	M. Bézirard,
	Vascoeuil	M. Moëns.

Étaient excusés : MM. Gavelle, Vieux.

Pouvoirs : M. Calais à Mme Hequet, M. Cramer à M. Dulondel, Mme Dalissier à M. Chivot, M. Dechoz à M. Bézirard, M. Emo à M. Baldari, Mme Grouchy à Mme Lancien, Mme Marteau à M. Romet, M. Vieillard G. à M. Vieillard R., M. Ziéliniski à M. Minier.

Voirie : groupement de commande relatif aux travaux d'aménagement de voirie pour les années 2023 à 2026 : autorisation de signature d'un avenant

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n°149/2023 du conseil communautaire en date du 21 septembre 2023 autorisant le Président à signer le marché « travaux d'aménagement de voirie pour les années 2023 à 2026 » ;

Vu la convention constitutive du groupement de commandes ;

Vu l'avis favorable des membres de la commission voirie en date du 30 novembre 2023 ;

A l'issue des premières études réalisées par le maître d'œuvre, SODEREF, il s'avère nécessaire d'insérer des prix nouveaux non prévus dans le bordereau de prix initial et nécessaires à la réalisation des travaux.

Ces prix nouveaux sont détaillés dans un avenant et s'appliqueront à l'ensemble des membres du groupement.

Le conseil, après avoir entendu et délibéré à l'unanimité,

- autorise le Président à signer l'avenant n°1 relatif au marché de travaux d'aménagement de voirie pour les années 2023 à 2026, tel qu'annexé à la présente délibération, ainsi que tout document y afférent.

Le registre dûment signé les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le Président,



Voies et délais de recours : la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rouen ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de communes Lyons Andelle.

La Communauté de communes dispose d'un délai de deux mois pour répondre à un recours gracieux. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois.

Accord cadre :

Travaux d'aménagement de voiries pour les années 2023 à 2026

AVENANT N° 1

Entre les soussignés :

COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS ANDELLE

La Vente Cartier – BP 20

27380 CHARLEVAL

Tél : 02.32.68.32.85 - Fax : 02.32.49.59.49

Représentée par **Monsieur ROMET**, Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS ANDELLE

d'une part,

SN.EURE TP

Avenue Eugène Varlin – BP 90192

76124 GRAND-QUEVILLY

Tel: 02.35.69.65.56

d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet d'intégrer les prix nouveaux suivants :

PRIX NOUVEAU			en € HT
Numéro de prix	Désignation des ouvrages	Unité	Prix unitaire
PN1	Fourniture et pose de dalle podotactile 60x40 cm de couleur blanche ou noir	Unité	90.00 €
PN2	Mise à niveau de bouche d'incendie	Unité	550.00 €
PN3	Fourniture et pose de plots lumineux	Unité	37.00 €
PN4	Fourniture et réalisation de pavés résine au couleur de votre choix	m ²	31.00 €
PN5	Balayage de chaussée supérieur ou égale 500 m ²	m ²	5.50 €

Etabli à Evreux, le 09 Février 2024

MAITRE D'OUVRAGE
*Communauté de Communes
Lyons Andelle*

ENTREPRISE
SN EURE TP

STE NOUVELLE EURE TP
21-23 AVENUE EUGENE VARLIN - BP 90192
76124 LE GRAND QUEVILLY
Tel : 02.32.29.71.10
Fax : 02.32.49.69.60
SIRET : 52214120000014

MAITRE D'ŒUVRE
SODEREF

SODEREF SAS
205 Rue du Général de Gaulle
GUICHAINVILLE - BP 992
27000 CHATELAIN
Tel : 02 32 13 11 00 - Fax : 02 32 77 63 10 10
SIRET : 520 548 400 00152 / A/E 71120